



Paris, le 22 novembre 2023

CroissancePlus salue l'adoption définitive du PJJ Partage de la valeur, mais demande la retranscription complète de l'Accord National Interprofessionnel

CroissancePlus salue l'adoption définitive par le Parlement du projet de loi sur le partage de la valeur suite à l'accord trouvé en Commission Mixte Paritaire. Ce texte, fruit du dialogue social, comporte des propositions portées depuis plusieurs années par CroissancePlus, à commencer par l'élargissement du régime des actions gratuites. Cet outil est le plus adapté pour massifier l'actionnariat salarié dans les PME et les ETI, et pourra désormais bénéficier à davantage de salariés.

Seul point d'ombre, l'article 27 de l'Accord National Interprofessionnel sur le Partage de la Valeur n'a toujours pas été retranscrit dans la loi, malgré l'engagement de complète retranscription pris par le Gouvernement. Pour rappel, cet article doit permettre aux salariés de disposer d'un sursis d'imposition et de payer ainsi l'impôt sur les actions qui leur sont attribuées par l'entreprise seulement au moment où ils toucheront des liquidités.

Les entrepreneurs de CroissancePlus demandent donc au Gouvernement de bien vouloir retenir cette mesure dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Finances pour 2024, afin de respecter l'engagement pris par Olivier Dussopt, Ministre du Travail, de retranscrire « tout l'accord, rien que l'accord ».

Pour Audrey Louail, Présidente de CroissancePlus : « *La réussite de nos entreprises ne peut être que collective, l'actionnariat salarié est un dispositif extrêmement vertueux permettant d'aligner les intérêts de chacun autour du projet entrepreneurial. Il crée une « préférence pour le futur » qui permet à chacun de bénéficier des fruits de la croissance de l'entreprise, tout en misant sur son avenir et sa pérennité. Motivation, fidélisation, sécurisation de l'actionnariat, augmentation du patrimoine des salariés : l'actionnariat salarié présente de nombreux avantages. Son développement doit être une priorité dans nos entreprises. En ce sens, nous ne pouvons qu'approuver l'adoption de ce texte, et demandons sa pleine retranscription. »*

Contact presse :

Guillaume Bazaille : guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Croissance₊**plus**
Grandir ensemble

Premier réseau français des entrepreneurs de croissance créé en 1997,
CroissancePlus se veut force de propositions et d'influence auprès des pouvoirs publics
et leaders d'opinion pour favoriser la croissance des entreprises
et la création d'emplois en France.

33 boulevard Malesherbes 75008 Paris | Tel : 01 56 88 56 20
contact@croissanceplus.com | www.croissanceplus.com